



Danse



PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
MUSIQUE/DANSE
BORDEAUX-NOUVELLE-AQUITAINE



LICENCE





Objectifs de la formation

Préparer le socle des connaissances théoriques et pratiques fondamentales à tout étudiant souhaitant se destiner aux métiers de la culture et des arts chorégraphiques :

- professionnels de la culture, artistes chorégraphiques et/ou professeurs de demain.

En partenariat avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse de Bordeaux Nouvelle-Aquitaine (PESMD) cette licence danse permet aux étudiants intéressés par les arts chorégraphiques :

- d'acquérir à l'Université Bordeaux Montaigne des outils théoriques, pratiques et méthodologiques nécessaires à la construction de l'artiste chercheur et/ou de l'artiste créateur ;

- de préparer l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) et le Diplôme d'Etat (DE) et de bénéficier au PESMD d'une formation artistique et pédagogique de niveau supérieur (cours techniques, ateliers chorégraphiques et projets scènes).

Poursuites d'études possibles

- En master à l'Université Bordeaux Montaigne

- Master Expérimentations et recherches dans les arts de la scène

- Master Artiste intervenant

- Possibilité d'intégrer d'autres masters spécialisés dans différents établissements d'enseignement supérieur en France et à l'étranger

Domaines professionnels accessibles après spécialisation

Les débouchés possibles appartiennent naturellement aux métiers de la danse et, plus largement, au secteur de la culture : services culturels, structures organisatrices de festival, Centres nationaux ou Centres de développement chorégraphiques (CCN, CDCN ...) et dans le réseau associatif.

Projet professionnel

Au cours de ses trois années de licence et dans le cadre d'une unité d'enseignement dédiée, chaque étudiant est amené au cours des trois années de licence à acquérir la méthodologie de construction d'un projet professionnel, et/ou projet d'études.

Dans ce sens, il entreprend des recherches sur les métiers, rencontre des professionnels, effectue des stages afin de valider ses choix.

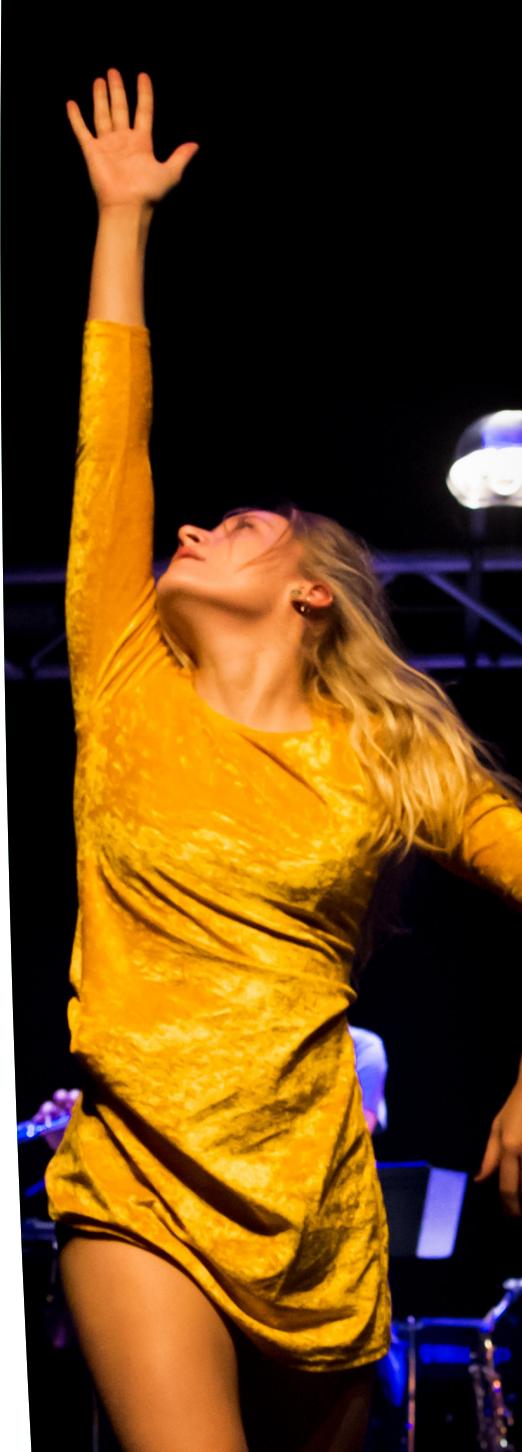
Pour accompagner l'étudiant dans ce parcours et en collaboration avec les équipes enseignantes, la DOSIP (Direction orientation stages insertion professionnel) propose :

- l'aide d'un chargé d'orientation pour la construction de son projet et la préparation à son insertion professionnelle,

- un centre de ressources sur les formations et les métiers

- le pôle coordination des stages (possibilités de faire des stages dès la L1)

Bâtiment accueil
dosip@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 45 00
stages@u-bordeaux-montaigne.fr
05 57 12 44 30



Trois années de formation

Organisation de la formation

Niveau de diplôme : licence (Bac +3 soit 180 crédits européens sur six semestres)

Licence mutualisée avec la formation au Diplôme d'État de professeur de danse du PESMD (Bac +2) aboutissant à une double diplomation.

Licence 1^e année

La première année est composée d'Unités d'Enseignement (UE) par semestre **mutualisées avec le département des arts** (théâtre, cinéma) et comprend 3 UE **cours techniques de danse**.

La préparation EAT permet de suivre **4 cours de danse supplémentaires** par semaine ; l'obtention de cet Examen d'Aptitude Technique (EAT) est obligatoire pour l'entrée en formation au Diplôme d'État de professeur de danse (DE).

Licence 2^e année

La deuxième année permet de construire à partir du socle fondamental de la L1, **des savoirs théoriques et pratiques pluridisciplinaires reliés aux arts chorégraphiques**, et développe la pratique artistique de la scène dans des écritures croisées danse, musique, théâtre et arts plastiques.

Cette licence peut être associée à la préparation EAT pour ceux qui le souhaitent ; si l'EAT est obtenu, elle peut également être associée à la 1^{ère} année de formation au Diplôme d'État de professeur de danse.

Licence 3^e année

La troisième année approfondit les savoirs théoriques et pratiques des L1 et L2 avec une ouverture sur **des matières en lien avec une approche critique et socio-culturelle** des cultures et des arts de la scène dans le monde.

La troisième année DE Associé (L3 DEA) approfondit les savoirs théoriques et pratiques des L1 et L2 et intègre une UE de pédagogie de la danse ; elle permet à l'étudiant **d'approcher les sciences de l'éducation** sans pour autant donner le droit d'enseigner ou délivrer le DE.



Tronc commun Licence 1 / Prépa EAT	Enseignements spécifiques Prépa EAT
Séminaire de rentrée Histoire des Arts de la scène Histoire culturelle Choréologie, analyse d'œuvre et du mouvement Approche des métiers Théorie et pratique fondamentale de la danse Expérimentation et recherche danse/musique Compétences transversales Langues	4 cours de danse pour chaque spécificité (danse classique, jazz et contemporaine) Atelier de composition variation libre

Tronc commun Licence 2 / DE1 ou Prépa EAT	Enseignements spécifiques supplémentaires DE1
Histoire de la danse et du spectacle vivant Histoire de la musique et relation à la danse Anatomie Physiologie Formation musicale du danseur Perfectionnement interprétation Écriture et répertoire, notation du mouvement Expérimentation et recherche corps/voix Anthropologie et sociologie des arts Historiographie Compétences transversales Langues	29h de formation musicale du danseur 2h d'anatomie/physiologie
	Enseignements spécifiques Prépa EAT
	3 cours de danse pour chaque spécificité (danse classique, jazz et contemporaine) Atelier de composition variation libre

Tronc commun Licence 3 et L3/DE2 Associé	
Théorie et pratique de la danse Expérimentation et recherche Esthétique et théorie sur le corps Analyse dramaturgique danse et théâtre Compétences transversales Projets spectaculaires / Création	Méthodologie de la recherche PPE - Forum des métiers Stage Droit et économie du spectacle Langues

Enseignements spécifiques Licence 3 seule	Enseignements spécifiques Licence 3 DE2 Associé et DE2	Enseignements spécifiques supplémentaires DE2
Approches critiques et culturelles Anthropologie du spectacle Théâtres du monde Performances/Réception	Théorie et pratique des outils d'analyse Labanienne AFCMD Pédagogie de la danse perfectionnement Interprétation Projets spectaculaires / Création	32h AFCMD 36h de pédagogie de la danse



Conditions d'accès



- ▶ Titulaire ou futur titulaire du baccalauréat, du DAEU « A », de l'ESEU « A » ou d'un titre équivalent (diplôme obtenu dans un pays membre de l'Union Européenne) pour une inscription en 1^{ère} année.
Les étudiants titulaires de diplômes étrangers doivent suivre une procédure spécifique.
- ▶ Le vœu de chaque candidat est étudié par la commission d'examen au regard de la cohérence entre, d'une part, son projet de formation, ses acquis, ses compétences, sa motivation et, d'autre part, les attendus de la formation.
- ▶ **Modalités d'examen des candidatures :**
 - sur dossier (Parcoursup en licence 1) puis, si la candidature est retenue, audition artistique (sur convocation)

Présentation détaillée de la licence et informations pratiques sur
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Humanités
Département des Arts
Université Bordeaux Montaigne - Domaine universitaire - 33607 Pessac cedex

Responsables pédagogiques

Éléonore Martin

Maître de conférences en Arts du spectacle
eleonore.martin@u-bordeaux-montaigne.fr

Laurence Levasseur

Directrice du département danse du PESMD
llevasseur@pesmd.com

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français :

licence-humanites-arts@u-bordeaux-montaigne.fr

titulaire d'un diplôme étranger :

admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr
